

SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS DANS L'ÉCOLE®

20 ▶ 25 mars 2017



Modalités de participation pour les éditeurs de presse

1 - INSCRIVEZ-VOUS

- Du 7 novembre au 9 décembre 2016 sur **clemi.fr**
- Indiquez, pour chaque titre de presse, le nombre d'exemplaires offerts aux établissements scolaires

2 - ENVOYEZ VOS EXEMPLAIRES DE PRESSE

DEUX POSSIBILITÉS

A ACHEMINEZ VOS EXEMPLAIRES EN « COLIS-PRESSE »

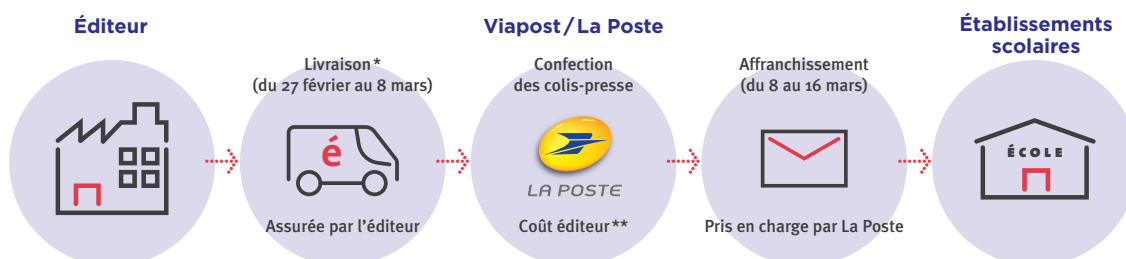
OU

B ENVOYEZ VOUS-MÊME VOS EXEMPLAIRES

A - Acheminez vos exemplaires en « colis-presse »

(Par Viapost/La Poste)

Conditions : avoir une diffusion nationale et offrir un minimum de 500 exemplaires récents par titre.



** Coût éditeur : 0,18€ HT par exemplaire (soit 90€ HT pour 500 ex.); 0,231€ HT pour un format « Kiosque » non plié. Plus d'information : arthur.ribemont@laposte.fr

LIVRAISON

Vos exemplaires sont à livrer à découvert, sur palette et par titre, avec un bordereau de dépôt. Présentation format « abonnés postaux » plié A4.

* Dates

Hebdos, mensuels et autres
> du lundi 27 février au lundi 6 mars 2017
Quotidiens
> mercredi 8 mars 2017 (datés du jour)

Lieu

VIAPOST (Plate-Forme logistique de Chilly-Mazarin)
12 rue des mares Juliennes - ZA du Moulin à Vent
91380 CHILLY-MAZARIN
Horaires 7h00 - 20h00 - Tél. : 01 69 10 05 24

B - Envoyez vous-même vos exemplaires

Condition : choisir les départements de votre diffusion.



- > Téléchargez, sur clemi.fr, la liste des adresses des établissements scolaires qui ont commandé vos titres.
- > Livrez/envoyez vos publications entre le 13 et le 16 mars 2017.

Si vous souhaitez

- Cibler la diffusion par type d'établissement (école, collège, lycée)
- Offrir plus d'un exemplaire par établissement
- > Contactez le CLEMI : semaine.presse@clemi.fr - Tél. 01 53 68 71 35/71 34

Vous pouvez télécharger le fichier des établissements qui ont réservé votre titre et proposer une offre d'abonnement.